

## CHRONOLOGIE DE L'U.M.A. FEVRIER 1989 A FEVRIER 1990

**15 - 17 février 1989 : sommet de Marrakech. Les 5 chefs d'Etat du Grand Maghreb signent le traité donnant naissance à l'U.M.A. Le traité d'Union devra être ratifié dans les 6 mois.**

**18 février :** Création en Tunisie du poste de secrétaire d'Etat chargé des Affaires maghrébines.

**6 mars :** Ratification par la Mauritanie du traité d'Union du Maghreb Arabe.

**8 mars :** Sadok Chaabane et Sadok Belaid sont nommés représentants de la Tunisie au sein de la juridiction maghrébine prévue à l'article 13.

**9 mars :** L'Algérie ratifie le traité d'Union du Maghreb Arabe.

**10 avril :** Réunion à Tunis de la Haute-Commission de suivi tuniso-libyenne, en présence du Commandant Jalloud.

**12 avril :** 8 conventions de coopération concernant la pêche, le plateau continental et la sécurité sociale ont été signées entre la Tunisie et la Libye.

**13 avril :** Le président Ben Ali a reçu Mustapha Filali, représentant la Tunisie au secrétariat général de l'Union.

**17 mai :** Préparation du sommet arabe de Casablanca : entretien téléphonique tripartite entre les Présidents Ben Ali, Benjedid et Gueddafi. Le Président a également reçu le Premier Ministre marocain.

**22 mai :** préparation du sommet arabe extraordinaire. Réunion à Tripoli des 4 chefs d'Etat de l'U.M.A.

**25-26 mai : Sommet arabe de Casablanca. Adoption de 3 résolutions. La première apporte un soutien total à l'OLP et accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de Nations Unies. La deuxième porte sur la création d'un comité composé des rois Hassan II et Fahd ainsi que du Président Ben Jedid afin de trouver une solution à la crise du Liban. La troisième soutient l'Irak dans ses négociations avec l'Iran.**

**12 juin :** Signature d'un protocole d'accord de coopération économique et commerciale entre la Tunisie et l'Algérie.

**13 juin :** Signature d'un protocole d'accord tuniso-libyen de coopération dans l'enseignement technique : 167 enseignants tunisiens seront nommés en Libye.

**18 au 22 juin :** Alger : réunion relative au transport aérien : La création d'une nouvelle compagnie Air Maghreb a été l'un des thèmes majeurs de la rencontre.

**26 juin :** Réunion des ministres de l'industrie des 5 pays membres. Création d'un conseil supérieur maghrébin pour la production de l'acier et une union maghrébine des chambres de commerce et d'industrie.

**1 juillet :** Début de la présidence marocaine pour 6 mois.

**17 août :** Création d'un bureau mixte d'harmonisation des projets.

**30 août :** Création au siège de l'UGTT à Tunis de l'Union Syndicale du Maghreb Arabe. Sont parties prenantes : l'UGTT, le congrès Général Libyen des Producteurs, l'Union Générale des Travailleurs Algériens, l'Union Marocaine du

Travail.

**16 septembre :** Réunion à Tunis, en marge de la 14ème session ordinaire du Conseil des Gouverneurs des banques centrales, des gouverneurs maghrébins afin d'élaborer une politique commune.

**21 septembre :** création de l'union maghrébine de qualité par les méthodes de contrôles non destructifs.

**27 septembre :** Des taxis algériens font des départs pour tout le Maghreb à partir de Tunis.

**6 octobre :** Inauguration par le ministère de la santé d'une unité de fabrication de médicaments pharmaceutiques pour le marché maghrébin (Pharmaghreb) à l'Ariana.

**11 octobre :** Tunis a été choisi comme siège du centre régional nord-africain de télédétection.

**25 octobre :** Création de la société maghrébine de médecine du travail.

**29 octobre :** Regroupement en une seule union maghrébine de toutes les unions et organisations maghrébines estudiantines et de la jeunesse des 5 pays du Maghreb avec comme siège Tunis.

**6 décembre :** Possibilité pour les importateurs et les exportateurs tunisiens et libyens des deux pays de payer des contrats dans l'une des deux monnaies.

**9 janvier 1990 :** Après la 5ème session ordinaire de la commission de suivi, la Tunisie préside la commission de suivi et le secrétariat général de l'U.M.A. après le Maroc.

**13 janvier :** Réunion du Conseil des ministres des Affaires Etrangères de l'U.M.A. en prélude à la première session du conseil de la présidence de l'U.M.A. prévue du 21 au 23 janvier.

**21-23 janvier : Sommet de Tunis, le nombre des membres par pays du Conseil Consultatif est porté à vingt, 4 commissions ministérielles spécialisées sont constituées, un secrétariat général permanent est créé, il est prévu de renforcer la coopération en matière de défense et avec les groupes régionaux CCA (Conseil de Coopération Arabe) et CCG (Conseil de Coopération du Golfe).**

**15 février :** Première réunion de la commission maghrébine ministérielle sur les ressources humaines sous la présidence de Habib Boularès avec la participation de délégations des 5 pays.

Commission sectorielle pour l'unification des législations tunisiennes et libyennes. Rédaction de quelques 28 articles d'un projet unique de code du statut personnel; répertoriage du projet de code unique de procédures pénales. Divergences sur certains points.

Commission économique et financière maghrébine des ministres de l'énergie. Décision de création d'un marché maghrébin de l'énergie.

**17 février :** 1er anniversaire de l'U.M.A. Allocution du Président Ben Ali fixant les objectifs à atteindre durant le mandat de la Tunisie : carte d'identité unifiée, marché économique maghrébin, création d'une commission accréditée auprès

de la C.E.E., programme télévisé commun.

**17-20 février** : Première réunion du Conseil Consultatif maghrébin (CCM) sur le thème de la circulation des personnes et des biens, de la sécurité alimentaire, de l'unification des lé-

gislations et des systèmes éducatifs, de la jeunesse et de la communauté maghrébine à l'étranger.

Yassine CHAIB

## CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR (FEVRIER 1990)

**21 - 23 janvier** : Environnement : Pluies diluviennes dans le sud de la Tunisie : les premières estimations portent les victimes à 15 personnes et 5 disparus ; dégâts matériels considérables notamment sur les voies de communication.

UMA/Tunisie : Sommet de Tunis, il a été décidé d'augmenter à 20 par pays les membres du conseil consultatif, de constituer 4 commissions ministérielles spécialisées, de créer un secrétariat général permanent et de renforcer la coopération en matière de défense ainsi que la coopération avec les groupes régionaux CCA (Conseil de Coopération Arabe) et CCG (Conseil de coopération du Golfe).

Justice : La Ligue des Droits de l'Homme (LTDH) a porté plainte contre Mohsen Toumi, l'auteur de «La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali» pour son point de vue sur le rapport de la commission d'enquête à propos des circonstances de la mort du syndicaliste Houcine El Kenki en 1978.

**24 janvier** : Tunis-Maghreb : Soutien et aide matérielle de la Libye et de l'Algérie aux sinistrés du sud tunisien.

Social : A la suite des inondations, environ 800 islamistes attaquent le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid scandant des slogans à caractère politique.

**25 janvier** : Tunisie-France : Solidarité française en faveur des sinistrés du sud tunisien; création d'une cellule d'urgence à Matignon et envoi par «Médecins Sans Frontières» de deux avions gros porteurs.

**26 janvier** : UMA-Tunisie : Le Président Ben Ali désigne les 4 présidents des commissions ministérielles (Commission de la sécurité alimentaire), Moncef Belaïd (Commission des affaires économiques et financières), Ahmed Friaâ (Commission de l'infrastructure) et Habib Boularès (Commission des ressources humaines).

**27 janvier** : Tunisie-Arabie Saoudite : Contribution de 50 millions de dollars du roi Fahd d'Arabie Séoudite au Sud tunisien sinistré.

Syndicats : Séance de travail entre le premier ministre Hamed Karoui et le bureau exécutif de l'UGTT dans le cadre

des rencontres avec les partenaires sociaux.

Tunisie/France : Décision des laboratoires Roussel-Uclaf d'investir en Tunisie pour créer une unité de fabrication de produits pharmaceutiques à Mégrine.

**29 janvier** : Environnement : Le président Ben Ali annonce dans une allocution télévisée un plan global d'assistance, de remise en état et de prévention pour le sud de la Tunisie. Les dégâts des intempéries sont estimés à 200 millions de dinars.

**30 janvier** : Tunisie-Ligue des Etats Arabes : 60 000 dollars sont offerts par l'ALECSO pour la remise en activité des institutions éducatives dans le Sud tunisien.

Culture : Traduction et publication de 35 écrivains maghrébins dont 10 Tunisiens dans un recueil de textes de l'université d'Heidelberg (RFA).

**31 janvier** : Syndicats : Les agents de l'Etat et des entreprises publiques pourront payer leur adhésion à l'UGTT par une retenue sur salaire. La somme globale récoltée sera reversée au syndicat.

Partis : Le chef de l'Etat reçoit les secrétaires généraux des partis PSD, RSP, et PUP.

Tunisie/Suède : Convention de partenariat entre la Tunisie et le groupe suédois Ericson en matière de communications.

Economie : L'indice général des prix à la consommation familiale a enregistré une hausse de 7,7% par rapport à 1988.

Femmes : Création d'une commission relevant de l'UNFT pour la défense des droits de la femme.

Tunisie/Libye : 5ème session de la haute commission mixte tuniso-libyenne : formation d'une commission technique pour étudier les possibilités d'unification des législations en matière de sécurité sociale.

**1 février** : Enseignement supérieur : La grève des cours par les étudiants paralyse certaines universités tunisiennes : Des

enseignants de la faculté des sciences de Tunis signent une motion pour la liberté d'accès au cours.

**2 février** : Archéologie : Les pluies diluviennes ont fait apparaître des catacombes romaines dans la ville de Sousse et des galeries antiques à Sidi Bouzid.

Tunisie/Italie : Visite du vice-président du conseil des ministres italien (2/3 février) : les entretiens ont porté sur les mesures prises par l'Italie concernant le séjour et l'insertion des immigrés.

Droits de l'homme : Le président de la Ligue des Droits de l'Homme s'est rendu au Sénégal à l'invitation de son homologue sénégalais de l'ONDH.

Emploi : Constat du chômage de 2000 ingénieurs en raison d'un encadrement technique de la vie économique plus faible que l'encadrement administratif.

**4 février** : Tunisie/Ligue des Etats Arabes : Dans un entretien avec 4 quotidiens égyptiens, le Président Ben Ali déclare que le siège de la Ligue Arabe relève d'une décision arabe et non tunisienne ou égyptienne.

**5 février** : Transport : collision due au brouillard entre un car-ferry et un cargo au large de Sfax : 45 blessés.

**6 février** : Culture : Plainte déposée par Youssef Seddik auteur du Coran en bandes dessinées, contre le Conseil Supérieur Islamique tunisien et l'Organisation de la Conférence Islamique.

**7 février** : Presse : La Radiodiffusion Télévision Tunisienne devient un établissement doté de la personnalité civile.

**8 février** : Politique : Le président de la Ligue des Droits de l'Homme soumet au président Ben Ali un projet d'organisation regroupant des représentants du gouvernement et des instances de la société civile.

**9 février** : Tourisme : L'hôtel Paradis (Hammamet) remporte le 15ème trophée international du Tourisme, Hôtellerie et Gastronomie.

Culture : Un dirigeant de la mouvance islamique, Abdelfettah Mourou et le doyen de l'Université de la Zitouna, Ali Chebbi, se déclarent favorables au Coran en bandes dessinées.

**10 février** : Economie : La balance commerciale de la Tunisie en 1989 représente 2782 millions dinars en exportations et 4150 millions dinars en importations, soit un taux de couverture de 67% et un solde négatif de 1368,7 millions de dinars.

**11 février** : Agriculture : Un ingénieur agronome tunisien, M. Mustapha Lasram a été élu à l'Académie d'Agriculture de

France.

**12 février** : Pacte National : Le Conseil Supérieur du Pacte national examine un projet de révision de code électoral en prévision des élections municipales.

Environnement : Accord tuniso-japonais pour la réalisation d'une carte topographique de la Tunisie centrale permettant d'évaluer les dégâts géomorphologiques de la région à la suite des inondations.

**13 février** : Tunisie/CEE : Inauguration du Centre de recyclage et de perfectionnement avicole de Sidi Thabet dans le cadre de la coopération tuniso-hollandaise.

**15 février** : Tunisie/Danemark : Visite de la reine-mère du Danemark à Kairouan.

Droits de l'homme : Le président-fondateur de la Ligue Marocaine des Droits de l'Homme conteste le projet de Fédération maghrébine des Droits de l'Homme adopté en juin dernier lors de la réunion à Tunis des associations maghrébines des droits de l'homme.

Environnement : Séminaire international sur le parc national de l'Ichkeul dont le niveau hydraulique est menacé par les retenues d'eau environnantes.

Economie : Hausse du taux d'inflation de 7,2% en 1988 à 7,7% en 1989.

**16 février** : Environnement : Projet d'assainissement de la partie sud du lac de Tunis et d'aménagement de ses berges: le port marchand sera transformé en port de plaisance.

Tunisie/R.D.A. : Convention tuniso-est-allemande pour éviter la double imposition sur la fortune et sur les revenus des ressortissants de l'un des deux pays.

Cinéma : Tournage d'un long métrage australien sur l'histoire d'Isabelle Eberhardt dans le sud tunisien.

Démographie : Selon une enquête effectuée par le ministre du plan et des finances, la Tunisie compte 7,9 millions d'habitants en 1989 contre 6,7 millions d'habitants en 1984, soit une hausse de 2,4 % par an.

Partis : Mise en place d'une cellule aux affaires maghrébines au parti RCD.

**17 février** : Enseignement : Une circulaire adressée à toutes les directions régionales de l'enseignement prévoit une séance de 20 minutes pour parler de l'U.M.A. dans les cours d'histoires.

**20 février** : Tunisie-GATT : adhésion de la Tunisie à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).